

## **SITUATION DES TROUPES DU 21 AOUT 1939 AU 05 JUIN 1940**

Le 03 septembre 1939, conformément aux accords internationaux signés avec la Pologne, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne hitlérienne, suite à l'attaque déclenchée par la Wehrmacht au 01 septembre 1939.

Mais déjà, face aux rumeurs et autres bruits de « bottes » sur la rive droite du Rhin, des mesures de mobilisation sont prises le 21 août et les troupes d'actives et de réserves peuvent se préparer à l'ombre de la Ligne Maginot, qui elle-même renforce ses effectifs.

Ces mesures exceptionnelles ne sont que l'ultime acte d'une pièce qui se joue depuis la signature de l'armistice de novembre 1918 et le traité de paix de Versailles en 1919.

La population allemande dans sa grande majorité n'accepte pas ces traités qui la ravalent au rang de puissance de seconde zone. Elle cherche par tous les moyens à effacer l'humiliation de la défaite, avalisée par cette « République de Weimar » ayant renversé le II<sup>ème</sup> Empire germanique de Guillaume II en 1918. L'empire allemand se voit amputer d'une partie significative de son territoire au profit de la renaissance de l'état polonais disparu depuis plus d'un siècle.

La situation économique mondiale, minée par le bouleversement boursier de 1929, ruine la santé monétaire de l'Allemagne, alors en pleine renaissance économique. Des millions de chômeurs sont jetés sur le pavé et le pain s'achète avec des brouettes de billets de banque. L'Allemagne se cherche des dirigeants capables de redresser la situation.

Un homme, va prendre le pouvoir en 1933. Il est à la tête d'un parti « National-socialiste » qui passe du statut de groupuscule politique en 1922 au rang de parti unique, en moins de quinze ans. Cet homme, Adolf Hitler, va défier les grandes puissances que sont la France et le Royaume-Uni dans une surenchère politique qui se termine par l'invasion de la Pologne au 01 septembre 1939.

Cette période voit la France et l'Angleterre ne pas régir face à l'Allemagne nazie. Celle-ci marque des points successivement dans la Rhénanie en 1935 par l'occupation de la zone délimitarisée, puis en Autriche en 1938 par l'annexion au Reich allemand et en Tchécoslovaquie par l'annexion de la région des Sudètes.

Cependant les deux décennies qui suivent l'armistice vont faire que l'armée française va perdre le bénéfice de la victoire si chèrement acquise. Les politiques et les attermolements d'un état major hésitant font que notre armée de terre n'a plus les moyens humains et matériels suffisant pour pouvoir développer une stratégie offensive.

La ligne Maginot, véritable mur de béton et d'acier, va permettre cependant à notre état-major de cadrer les opérations de mobilisation et de concentration des forces. Le 03 septembre 1939, la France se trouve en état de guerre face à l'Allemagne. Mais dès le 21 août, elle prend des mesures de mobilisation en rappelant les premières réserves et en mettant sur pied de guerre les différents échelons militaires.

L'armée de terre française, en temps de paix, compte vingt divisions d'infanterie métropolitaines, cinq divisions de cavalerie dont deux mécanisées et huit divisions d'infanterie coloniales ou nord-africaines, ainsi que des troupes de souveraineté dans son Empire colonial.

Celle-ci n'a plus le faste de l'armée de 1918, la situation économique et démographique ayant contraint les dirigeants politiques et militaires à réduire les unités et à restreindre sa politique de motorisation.

Cette armée se transforme toutefois à la mobilisation en une armée de quatre vingt six divisions, dont cinq divisions de cavalerie montée et mécanisée, puis à cent-onze divisions le 10 mai 1940, en comptant les huit divisions de cavalerie et les trois divisions cuirassées.

Les états-majors de groupe d'armée et d'armée sont mis sur pied dès la déclaration de guerre. Suivent les états-majors et troupes organiques des corps d'armée. Du 21 août au 03 septembre 1939, les régions militaires renforcent tout d'abord les divisions d'active, qui rejoignent les frontières dès la déclaration de guerre. En deuxième lieu, elles mettent sur pied, à partir des centres mobilisateurs, les grandes unités de première réserve. Enfin, ils amalgament les unités de seconde réserve.

Ces dernières unités ne sont pas destinées au préalable à combattre en première ligne, mais face au manque chronique d'effectif et à la multiplication des scénarios de pénétration de l'adversaire, l'état – major est obligé de considérer ces unités comme opérationnelles.

Tous les corps de troupes sont mis sur pied au 09 septembre 1939 pour les derniers, sauf indications contraires. Sur tout le territoire français et dans l'Empire colonial, le grand quartier général mobilise et sont mis sur pied les différents théâtres d'opération. Ces différents théâtres d'opérations se répartissent sur toute la surface du globe :

→ le territoire métropolitain :

- le théâtre d'opérations du « Nord-est »,
- le théâtre d'opérations du « Sud-est »<sup>1</sup>,

→ l'Afrique du Nord :

- le XIX<sup>ème</sup> corps d'armée d'Algérie,
- le protectorat du Maroc
- le protectorat de Tunisie

→ les territoires d'Afrique noire :

- l'Afrique Equatoriale Française,
- l'Afrique Occidentale Française,

→ les colonies de l'océan indien :

- Côte des Somalis,
- Madagascar,
- Ile de la Réunion et établissements de l'Océan Indien,

→ l'Asie du Sud-est :

- le protectorat d'Indochine,
- les comptoirs chinois

→ le mandat du Levant,

→ les possessions d'outre-mer.

Cette deuxième partie va nous présenter la mobilisation de toutes les structures militaires de temps de guerre du 21 août 1939 au 05 juin 1940 et nous listerons en détail la constitution des grandes unités d'infanterie, de cavalerie, de chars et de forteresse de la mobilisation au 05 juin 1940.

- Dans un premier chapitre, nous nous pencherons sur le théâtre métropolitain qui se divise en deux théâtres d'opérations,
- Dans un deuxième chapitre nous listerons les unités défaites par l'armée allemande après la percée des Ardennes et la poche de Dunkerque, pour ensuite nous pencher sur l'évolution de la situation des divisions et autres troupes stationnées sur les zones abordées dans le premier chapitre.

---

<sup>1</sup> Le corps expéditionnaire français en Scandinavie est rattaché pour emploi au théâtre d'opérations du « Sud – Est ».

## **I – SITUATION SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN.**

Le 03 septembre 1939, malgré la non-belligérance déclarée de l'Italie et la situation tendue face à l'Espagne, le territoire métropolitain se structure en deux théâtres d'opération et un détachement d'armée :

- Théâtre d'opération « Nord – Est » : aux ordres du Général Georges (De la Mer du nord au Jura),
- Théâtre d'opération « Sud – Est » ou « Alpes » : aux ordres du Général Billotte (Du Jura à la Corse),
- Détachement d'armée des Pyrénées : aux ordres du Général Moyrand<sup>1</sup>.

Fin septembre, le Général Billotte prend sous son commandement le 1<sup>er</sup> groupe d'armée et rejoint le théâtre d'opération « Nord-Est », il laisse sa place au Général Besson, commandant la 6<sup>ème</sup> armée.

Le 10 mai 1940, le territoire métropolitain se structure toujours en deux théâtres d'opération, cependant le détachement d'armée des Pyrénées a été dissous le 24 octobre 1940, face à la situation calme en Espagne franquiste :

- Théâtre d'opération « Nord – Est » : aux ordres du Général Georges (De la Mer du nord au Jura),
- Théâtre d'opération « Sud – Est » ou « Alpes » : aux ordres du Général Olry (Du Jura à la Corse).

## **A – LE THEATRE D'OPERATIONS DU « NORD – EST ».**

Le Général Gamelin, commandant en chef des forces armées, organise et répartit les différentes troupes le long de la frontière avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. C'est le théâtre d'opération «Nord-Est » commandé par le Général Georges.

A l'entrée effective de notre pays dans les hostilités, le Général Georges a sous son commandement quarante-six divisions d'infanterie métropolitaines, treize divisions d'infanterie coloniales et nord-africaines et cinq divisions de cavalerie mixtes et mécaniques, s'y ajoute les troupes de la Ligne Maginot et les deux brigades de Spahis.

La « drôle de guerre » le voit se renforcer de six divisions d'infanterie métropolitaines, trois divisions d'infanterie coloniales et nord-africaines, trois divisions cuirassées, une division légère mécanique, une brigade de cavalerie et une brigade de Spahis. Cinq corps de forteresse se transforme en division d'infanterie de forteresse, les trois divisions de cavalerie « type 1932 » se dédouble pour former cinq divisions légère de cavalerie.

### **1 – Les organes de commandement.**

#### **→ trois groupes d'armées :**

- |                                                          |                                                         |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| - 1 <sup>er</sup> groupe d'armée (G.A.1) <sup>2</sup> :  | Général Billotte<br>puis Général Blanchard <sup>3</sup> |
| - 2 <sup>ème</sup> groupe d'armée (G.A.2) :              | Général Prételat                                        |
| - 3 <sup>ème</sup> groupe d'armée (G.A.3) <sup>4</sup> : | Général Besson                                          |

#### **→ dix armées :**

- |                            |                                                       |
|----------------------------|-------------------------------------------------------|
| - 1 <sup>ère</sup> armée : | Général Blanchard<br>puis Général Prioux <sup>5</sup> |
|----------------------------|-------------------------------------------------------|

<sup>1</sup> Face à la situation calme en Espagne et la neutralité du nouveau gouvernement nationaliste du Général Franco, le détachement d'armée des Pyrénées , appartenant au théâtre d'opérations du « Sud – Est », est dissous le 24 octobre 1940, le général Moyrand étant placé en deuxième section. Ce détachement d'armée se divise en trois secteurs : Adour, Gironne et Aude.

<sup>2</sup> L'état-major du 1<sup>er</sup> groupe d'armée stationne à Lyon du 03 au 16 septembre 1939, il rejoint le « théâtre d'opération du Nord-Est » à cette date.

<sup>3</sup> Le Général Billotte meurt le 23 mai 1940, il est remplacé dans sa fonction par le Général Blanchard, commandant de la 1<sup>ère</sup> armée.

<sup>4</sup> Le 3<sup>ème</sup> groupe d'armée est créé le 20 octobre 1939. Il est placé sous les ordres du Général Besson qui vient de quitter le commandement de l'armée des Alpes.

<sup>5</sup> Le Général Prioux prend le poste au 25 mai 1940.

- 2 <sup>ème</sup> armée :	Général Huntzinger puis Général Freydenberg <sup>1</sup>
- 3 <sup>ème</sup> armée :	Général Condé
- 4 <sup>ème</sup> armée :	Général Réquin
- 5 <sup>ème</sup> armée :	Général Bourret
- 6 <sup>ème</sup> armée <sup>2</sup> :	Général Touchon
- 7 <sup>ème</sup> armée <sup>3</sup> :	Général Giraud <sup>4</sup> puis Général Corap puis Général Frère
- 8 <sup>ème</sup> armée :	Général Garchéry puis Général Laure <sup>5</sup>
- 9 <sup>ème</sup> armée <sup>6</sup> :	Général Corap puis Général Giraud <sup>7</sup>
- 10 <sup>ème</sup> armée <sup>8</sup> :	Général Altmayer

→ vingt deux corps d'armées<sup>9</sup> :

- 1 <sup>er</sup> corps d'armée :	Général Sciard
- 2 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Lamson puis Général Bouffet <sup>10</sup>
- 3 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général de Fornel de la Laurencie
- 4 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Boris puis Général Aymes <sup>11</sup>
- 5 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Bloch puis Général Altmayer <sup>12</sup>
- 6 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Loizeau
- 7 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Champon puis Général de la Porte Du Theil <sup>13</sup>
- 8 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Frère puis Général Desmazes <sup>14</sup>
- 9 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Laure puis Général Ilher <sup>15</sup>
- 10 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Gransard
- 11 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Martin
- 12 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Montagne puis Général Dentz <sup>16</sup> puis Général Champon <sup>17</sup>
- 13 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Misserey
- 16 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Falgade
- 17 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Noël
- 18 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Rochard puis Général Doyen <sup>18</sup>
- 20 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Hubert
- 21 <sup>ème</sup> corps d'armée :	Général Flavigny
- corps d'armée colonial :	Général Freydenberg <sup>19</sup> puis Général Carles

<sup>1</sup> Le Général Freydenberg prend le poste au 05 juin 1940.

<sup>2</sup> Précédemment « Détachement d'armées Touchon », en ligne depuis le 13 février 1940.

<sup>3</sup> La 7<sup>ème</sup> armée, en réserve de G.Q.G du 03 septembre au 11 novembre 1939, est intégré au 1<sup>er</sup> groupe d'armée à cette date.

<sup>4</sup> Le général Giraud permute avec le Général Corap le 19 mai 1940, mais la 7<sup>ème</sup> armée, se restaurant sur la Somme passe sous commandement du Général Frère.

<sup>5</sup> Le Général Laure prend le poste au 21 mai 1940.

<sup>6</sup> Précédemment « Détachement d'armées des Ardennes », en ligne depuis le 03 septembre 1939.

<sup>7</sup> Le général Corap permute avec le Général Giraud le 19 mai 1940.

<sup>8</sup> « Groupement A » le 29 mai 1940 puis 10<sup>ème</sup> armée le 01 mai 1940.

<sup>9</sup> Les 21<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> corps d'armées sont en réserve de G.Q.G. Le 7<sup>ème</sup> corps est chargé d'intervenir en Suisse en cas d'invasion allemande.

<sup>10</sup> Le Général Bouffet prend le poste au 01 janvier 1940.

<sup>11</sup> Le Général Aymes prend le poste au 15 janvier 1940.

<sup>12</sup> Le Général Altmayer prend le poste au 15 janvier 1940

<sup>13</sup> Le Général De la porte du Theil prend le poste au 14 mai 1940.

<sup>14</sup> Le Général Desmazes prend le poste au 17 mai 1940.

<sup>15</sup> Le Général Ilher prend le poste au 21 mai 1940.

<sup>16</sup> Le Général Dentz prend le poste au 15 novembre 1939.

<sup>17</sup> Le Général Champon prend le poste au 05 juin 1940.

<sup>18</sup> Le Général Doyen prend le poste au 21 mai 1940.

<sup>19</sup> Le Général Carles prend le poste au 05 juin 1940.

- 23 <sup>ème</sup> corps d'armée <sup>1</sup> :	Général Touchon puis Général Germain <sup>2</sup>
- 24 <sup>ème</sup> corps d'armée <sup>3</sup> :	Général Fougère
- 25 <sup>ème</sup> corps d'armée <sup>4</sup> :	Général Audet

## **2 - Les divisions d'infanterie.**

### **a - Les divisions d'infanterie métropolitaines.**

#### **→ dix divisions d'infanterie d'active<sup>5</sup> :**

- 10 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Sisteron puis Général Aymé <sup>6</sup>
- 11 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Arlabosse
- 13 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Desmazes puis Général Baudouin <sup>7</sup>
- 14 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Bouffet puis Général de Lattre de Tassigny <sup>8</sup>
- 19 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général d'Arbonneau puis Général Toussaint <sup>9</sup>
- 21 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Pigeaud puis Général Lanquetot <sup>10</sup>
- 23 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>11</sup> :	Général Jeannel
- 36 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Aublet
- 42 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général de la Porte Du Theil puis Général Keller <sup>12</sup>
- 43 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Vernillat

#### **→ sept divisions d'infanterie motorisée d'active<sup>13</sup> :**

- 1 <sup>ère</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Malivoire-Filhol de Camas
- 3 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Bertin-Boussus
- 5 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Limasset puis Général Boucher <sup>14</sup>
- 9 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Didelet
- 12 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Janssen puis Colonel Blanchon <sup>15</sup>
- 15 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Juin
- 25 <sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée :	Général Molinié puis Général Lanquetot <sup>16</sup>

<sup>1</sup> Le 23<sup>ème</sup> corps d'armée est mis sur pied le 27 novembre 1939.

<sup>2</sup> Le Général Germain prend le poste au 01 avril 1940.

<sup>3</sup> Le 24<sup>ème</sup> corps d'armée est mis sur pied le 02 février 1940.

<sup>4</sup> Le 25<sup>ème</sup> corps d'armée est mis sur pied le 03 juin 1940.

<sup>5</sup> Les 10<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 36<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup> divisions d'infanterie sont en réserve de G.Q.G. La 13<sup>ème</sup> division, au même titre que la 27<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine et de la 2<sup>ème</sup> brigade de spahis fait partie du 7<sup>ème</sup> corps d'armée chargé d'intervenir en Suisse en cas d'invasion allemande de ce pays.

<sup>6</sup> Le Général Aymé prend le poste au 03 juin 1940.

<sup>7</sup> Le Général Baudouin prend le poste le 19 mai 1940.

<sup>8</sup> Le Général De Lattre de Tassigny prend le poste au 04 janvier 1940.

<sup>9</sup> Le Général Toussaint prend le poste le 08 décembre 1939.

<sup>10</sup> Le Général Lanquetot prend le poste au 13 octobre 1939.

<sup>11</sup> La 23<sup>ème</sup> division d'infanterie, au demeurant affecté à la 4<sup>ème</sup> armée en septembre 1939, est ensuite placé en réserve de G.Q.G au profit de l'armée des Alpes dans le courant de 1940.

<sup>12</sup> Le Général Keller prend le poste au 14 mai 1940.

<sup>13</sup> Les 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> divisions d'infanterie motorisées sont en réserve de G.Q.G. A part la 3<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée, les trois autres intègrent la 1<sup>ère</sup> armée avec la 1<sup>ère</sup> division cuirassée au 10 mai 1940.

<sup>14</sup> Le général boucher prend le pose le 13 mars 1940.

<sup>15</sup> Le Colonel Blanchon prend le poste au 02 juin 1940.

<sup>16</sup> Le Général Lanquetot prend le poste au 01 juin 1940.

→ **deux divisions d'infanterie alpine d'active<sup>1</sup>** :

- 27<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Doyen  
puis Général De Bizemont<sup>2</sup>
- 31<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine<sup>3</sup> : Général Ilher  
puis Général Vauthier<sup>4</sup>

→ **quinze divisions d'infanterie de « classe A »<sup>5</sup>** :

- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Klopfenstein
- 4<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Oemichen  
puis Général Musse<sup>6</sup>
- 6<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Lucien
- 7<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Hupel
  
- 16<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Marquis  
puis Général Mordant<sup>7</sup>
- 18<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Duffet
- 20<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Corbe
- 22<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Hassler  
puis Général Béziers-Lafosse<sup>8</sup>  
puis Général Hassler
- 24<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Voirin
- 26<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Troublé  
puis Général Bonnassieux<sup>9</sup>
- 32<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Martin de Charry  
puis Général Lucas<sup>10</sup>
- 35<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Decharme
- 41<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Bridoux
- 45<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Roux
- 47<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Mendras

→ **une division d'infanterie alpine de « classe A »** :

- 30<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine<sup>11</sup> : Général Duron

→ **quinze divisions d'infanterie de « classe B »** :

- 51<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Gillard  
puis Général Boell<sup>12</sup>
- 52<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Portzert  
puis Général Echard<sup>13</sup>
- 53<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Blin  
puis Général Etcheberrigaray<sup>14</sup>
- 54<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Vix  
puis Général Coradin<sup>15</sup>
- 55<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Britsch  
puis Général Lafontaine<sup>16</sup>

<sup>1</sup> Ces deux divisions appartiennent jusqu'en décembre 1939 à l'Armée des Alpes. La 27<sup>ème</sup> division d'infanterie de montagne est placée en réserve de G.Q.G pour une intervention en Suisse.

<sup>2</sup> Le Général De Bizemont prend le poste au 21 mai 1940.

<sup>3</sup> Bien qu'étant originaire de la région des Pyrénées, la 31<sup>ème</sup> division est considérée comme alpine.

<sup>4</sup> Le Général Vauthier prend le poste au 25 mai 1940.

<sup>5</sup> La 7<sup>ème</sup> division d'infanterie est en réserve de G.Q.G pour une intervention en Suisse.

<sup>6</sup> Le Général Musse prend le poste au 11 novembre 1939.

<sup>7</sup> Le Général Mordant prend le poste au 06 novembre 1939.

<sup>8</sup> Le Général Béziers – Lafosse occupe le poste du 15 avril au 15 mai 1940.

<sup>9</sup> Le Général Bonnassieux prend le poste au 10 avril 1940.

<sup>10</sup> Le Général Lucas prend le poste au 08 janvier 1940.

<sup>11</sup> La 30<sup>ème</sup> division d'infanterie de montagne appartient jusqu'en décembre 1939 à l'Armée des Alpes.

<sup>12</sup> Le Général Boell prend le poste au 07 janvier 1940.

<sup>13</sup> Le Général Echard prend le poste au 25 janvier 1940.

<sup>14</sup> Le Général Etcheberrigaray prend le poste au 06 janvier 1940.

<sup>15</sup> Le Général Coradin prend le poste au 27 novembre 1939.

<sup>16</sup> Le Général Lafontaine prend le poste au 21 février 1940.

- 56 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Michel puis Général Martin de Mierry <sup>1</sup>
- 57 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Barbeyrac de Saint-Maurice puis Général Texier <sup>2</sup>
- 58 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Paul puis Général Perraud <sup>3</sup>
- 60 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Masson-Bachasson de Montalivet puis Général Deslaurens <sup>4</sup> puis Général Teisseire <sup>5</sup>
- 61 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Abadié Puis Général Vauthier <sup>6</sup> puis Général Lhéritier <sup>7</sup>
- 62 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Sarrebourse de la Guillonnière
- 63 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>8</sup> :	Général d'Humières puis Général Parvy <sup>9</sup>
- 67 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Penavayre puis Général Boutignon <sup>10</sup>
- 70 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général François
- 71 <sup>ème</sup> division d'infanterie :	Général Baudet

**→ trois divisions d'infanterie de formation créées avant le 10 mai 1940 :**

- 8 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>11</sup> :	Général Dody
- 44 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>12</sup> :	Général Boissau
- 68 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>13</sup> :	Général Beaufrère

**→ une division légère d'infanterie :**

- 3 <sup>ème</sup> division légère d'infanterie <sup>14</sup> :	Général Duchemin
-----------------------------------------------------------------	------------------

**b - Les divisions d'infanterie coloniales<sup>15</sup>.**

**→ trois divisions d'infanterie d'active :**

- 1 <sup>ère</sup> division d'infanterie coloniale :	Général Germain puis Général Roucaud <sup>16</sup>
- 3 <sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale :	Général Barrau puis Général Falvy <sup>17</sup>
- 4 <sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale :	Général De Bazelaire de Ruppierre

<sup>1</sup> Le Général Martin de Mierry prend le poste au 01 janvier 1940.

<sup>2</sup> Le Général Texier prend le poste au 01 janvier 1940.

<sup>3</sup> Le Général Perraud prend le poste au 11 décembre 1939.

<sup>4</sup> Le Général Deslaurens prend le poste au 01 janvier 1940.

<sup>5</sup> Le Général Teisseire prend le poste au 17 mai 1940.

<sup>6</sup> Le Général Vauthier prend le poste au 07 décembre 1939.

<sup>7</sup> Le Général Lhéritier occupe le poste du 26 au 27 mai 1940.

<sup>8</sup> La 63<sup>ème</sup> division d'infanterie appartient jusqu'en décembre 1939 à l'Armée des Alpes.

<sup>9</sup> Le Général Parvy prend le poste au 11 novembre 1939.

<sup>10</sup> Le Général Boutignon prend le poste au 22 octobre 1939.

<sup>11</sup> Créée le 01 avril 1940.

<sup>12</sup> Créée le 01 mars 1940, à partir de troupes de type « nord-est » et de troupes originaires du Sud-est.

<sup>13</sup> Créée le 16 janvier 1940.

<sup>14</sup> La 3<sup>ème</sup> division légère d'infanterie est mise sur pied le 15 avril 1940, pour intervenir en Norvège dans le cadre du corps expéditionnaire français en Scandinavie. Face aux événements calamiteux de ce début de campagne sur le théâtre d'opérations du Nord-est, il est décidé de laisser cette division à disposition du général Georges.

<sup>15</sup> Les 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> divisions d'infanterie coloniale sont en réserve de G.Q.G. Les 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> divisions d'infanterie coloniale sont en amalgame après transformation de leurs régiments d'infanterie coloniaux en régiments d'infanterie coloniaux mixte sénégalais.

<sup>16</sup> Le Général Roucaud prend le poste au 01 avril 1940.

<sup>17</sup> Le Général Falvy prend le poste au 23 mars 1940.

→ **trois divisions d'infanterie de formation :**

- |                                                      |                                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| - 5 <sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : | Général Séchet                                      |
| - 6 <sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : | Général Thierry<br>puis Général Carles <sup>1</sup> |
| - 7 <sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : | Général Noiret                                      |

**c - Les divisions d'infanterie d'Afrique du Nord<sup>2</sup>.**

→ **quatre divisions d'infanterie nord-africaines d'active :**

- |                                                           |                                                      |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| - 1 <sup>ère</sup> division d'infanterie nord-africaine : | Général Libaud<br>puis Général Tarrit <sup>3</sup>   |
| - 2 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : | Général Lescanne<br>puis Général Dame <sup>4</sup>   |
| - 3 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : | Général Chapouilly<br>puis Général Mast <sup>5</sup> |
| - 4 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : | Général Sancelme                                     |

→ **trois divisions d'infanterie nord-africaines de formation :**

- |                                                                        |                                                        |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| - 5 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine :              | Général Vieillard<br>puis Général Agliany <sup>6</sup> |
| - 6 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine <sup>7</sup> : | Général De Verdilhac                                   |
| - 7 <sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine <sup>8</sup> : | Général Barré                                          |

→ **une division d'infanterie marocaine de 1<sup>ère</sup> catégorie :**

- |                                                      |                                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| - 1 <sup>ère</sup> division marocaine <sup>9</sup> : | Général Audet<br>puis Général Mellier <sup>10</sup> |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

→ **une division d'infanterie d'Afrique de 1<sup>ère</sup> catégorie :**

- |                                                       |                   |
|-------------------------------------------------------|-------------------|
| - 82 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : | Général Armingeat |
|-------------------------------------------------------|-------------------|

→ **une division d'infanterie d'Afrique de 3<sup>ème</sup> catégorie :**

- |                                                       |                                 |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------|
| - 87 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : | Général Barbeyrac de St-Maurice |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------|

<sup>1</sup> Le Général Carles prend le poste au 06 novembre 1939.

<sup>2</sup> Les 1<sup>ère</sup> et 7<sup>ème</sup> divisions d'infanterie nord-africaine sont en réserve de G.Q.G. La 1<sup>ère</sup> division appartient jusqu'en décembre 1939 à l'Armée des Alpes.

<sup>3</sup> Le Général Tarrit prend le poste au 15 janvier 1940.

<sup>4</sup> Le Général Dame prend le poste au 01 janvier 1940.

<sup>5</sup> Le Général Mast prend le poste au 23 mai 1940.

<sup>6</sup> Le Général Agliany prend le poste au 19 avril 1940.

<sup>7</sup> Créée le 01 novembre 1939.

<sup>8</sup> Créée le 01 mars 1940.

<sup>9</sup> Créée le 27 octobre 1939.

<sup>10</sup> Le Général Mellier prend le poste au 27 février 1940.

### 3 - Les unités de cavalerie.

Au 03 septembre, la cavalerie met sur pied de guerre ses unités et dispose donc de trois divisions de cavalerie mixte (D.C) de « type 1932 », de deux divisions légères mécaniques (D.L.M) et de deux brigades de spahis issues de l'armée d'Afrique mais stationnant en métropole.

#### a - Les divisions de cavalerie et divisions légères de cavalerie.

##### → trois divisions de cavalerie d'active :

- 1<sup>ère</sup> division de cavalerie : Général d'Arras  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 32 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H35**)
- 2<sup>ème</sup> division de cavalerie : Général Berniquet  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 32 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H35**)
- 3<sup>ème</sup> division de cavalerie : Général Petiet  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 32 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H35**)

Pendant la « drôle de guerre, conscient des enjeux de pénétration adverse et de la disparité des zones d'opérations, la cavalerie réorganise ses troupes. Les trois divisions de cavalerie (D.C) disparaissent et laissent la place à cinq divisions légères de cavalerie (D.L.C), la 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie, commandée par le Général Gaillard, (1<sup>er</sup> Hussards – 8<sup>ème</sup> Chasseurs), de la 1<sup>ère</sup> division de cavalerie, devient ainsi indépendante.

Ces divisions légères de cavalerie et ces brigades de cavalerie ou de Spahis sont prévues pour intervenir en reconnaissance de zone, dans des endroits difficile d'accès pour des véhicules motorisés ou mécaniques comme la frontière suisse ou le massif des Ardennes. On les retrouve principalement dans les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> armées face à la Belgique, au Luxembourg et à la Suisse.

Chaque division de cavalerie montée donne ainsi naissance à deux divisions dérivées, exceptée la 1<sup>ère</sup> division de cavalerie qui se transforme en 1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie. Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions légères de cavalerie sont dérivées de la 2<sup>ème</sup> division de cavalerie et les 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> divisions légères de cavalerie de la 3<sup>ème</sup> division de cavalerie.

##### → trois divisions légères de cavalerie d'active :

- 1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie<sup>1</sup> : Général d'Arras  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 22 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 35ZT** + 16 chars légers **H35**)
- 2<sup>ème</sup> division légère de cavalerie<sup>2</sup> : Général Berniquet  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 23 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** 16 chars légers **H35**)
- 3<sup>ème</sup> division légère de cavalerie<sup>3</sup> : Général Petiet  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 23 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H35**)

##### → deux divisions légères de cavalerie de formation :

- 4<sup>ème</sup> division légère de cavalerie<sup>4</sup> : Général Barbe  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 23 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H39**)
- 5<sup>ème</sup> division légère de cavalerie<sup>5</sup> : Général Chanoine  
(16 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 23 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 16 chars légers **H39**)

<sup>1</sup> Ex-1<sup>ère</sup> division de cavalerie, transformée en division légère de cavalerie le 10 février 1940.

<sup>2</sup> Ex-2<sup>ème</sup> division de cavalerie, transformée en division légère de cavalerie le 10 février 1940.

<sup>3</sup> Ex-3<sup>ème</sup> division de cavalerie, transformée en division légère de cavalerie le 10 février 1940.

<sup>4</sup> Division légère de cavalerie mise sur pied le 10 février 1940 par dérivation de la 2<sup>ème</sup> division de cavalerie.

<sup>5</sup> Division légère de cavalerie mise sur pied le 10 février 1940 par dérivation de la 3<sup>ème</sup> division de cavalerie.

## **b – Les divisions légères et groupements mécaniques.**

La cavalerie dispose en septembre 1939 de deux divisions légères mécaniques (D.L.M), la 1<sup>ère</sup> division légère mécanique est créée en 1935 et la 2<sup>ème</sup> division légère mécanique suit en 1938. Ces unités sont de véritables divisions blindées pourvues d'un matériel fiable et éprouvé. Il ne faut pas se fier au vocable « légère » qui ne signifie nullement que la division est d'un potentiel moindre par rapport à une division de cavalerie classique, mais cela veut dire que l'unité peut se déplacer rapidement.

Au 1<sup>er</sup> février 1940, ces divisions légères mécaniques portent leur nombre à trois unités. Une quatrième division légère mécanique est en amalgame lors de l'invasion allemande, mais une partie de ses effectifs renforce la 4<sup>ème</sup> division cuirassée dans l'urgence le 15 mai 1940, l'autre partie est réunie en un groupement de circonstance, sous les ordres du Lieutenant-colonel De Langle de Cary.

Les deux premières divisions s'intègrent dans un corps de cavalerie commandé par le Général Prioux, inspecteur de la cavalerie, ce corps est mis sur pied de septembre à décembre 1939. A l'image des divisions, ce corps de cavalerie une unité totalement motorisée, cependant certains matériels à la mobilisation sont hors d'âge. Il est placé face à la Belgique, sous les ordres de la 1<sup>ère</sup> armée du Général Blanchard.

Lors de la création de la 3<sup>ème</sup> division légère mécanique au 01 février 1940, cette dernière remplace au sein du corps de cavalerie la 1<sup>ère</sup> division légère mécanique qui, quant à elle, rejoint la 7<sup>ème</sup> armée. Un vaste plan d'organisation prévoit de mettre sur pied un total de huit divisions légères mécaniques et de les doter du seul char de cavalerie **Somua S35** en lieu et place de la dotation char de cavalerie **Somua S35** – chars légers **Hotchkiss H35/H39**.

### **→ deux divisions légères mécaniques d'active :**

- 1<sup>ère</sup> division légère mécanique : Général Picard  
(94 chars légers **Hotchkiss H35** + 96 chars de cavalerie **Somua S35** + 48 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 69 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 35ZT**)
- 2<sup>ème</sup> division légère mécanique : Général Bougrain  
(94 chars légers **Hotchkiss H35** + 96 chars de cavalerie **Somua S35** + 48 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 69 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 35ZT**)

### **→ une division légère mécanique de formation :**

- 3<sup>ème</sup> division légère mécanique<sup>1</sup> : Général Langlois  
(140 chars légers **Hotchkiss H39** + 23 chars légers **Hotchkiss H35** + 96 chars de cavalerie **Somua S35** + 48 automitrailleuses de découverte **Panhard 178**)

Un groupement mécanique, issu des éléments non incorporés dans la 4<sup>ème</sup> division cuirassée, est formé fin mai 1940. Il est placé sous les ordres du Colonel De Langle de Carry. Son unité va combattre sur le front de la Somme en renfort des 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> armées.

### **→ Groupement mécanique de marche :**

- Groupement De Langle de Carry<sup>2</sup> : Colonel De Langle de Carry  
(25 chars de cavalerie **Somua S35** + 24 chars légers **Hotchkiss H39** + 5 canons automoteurs Laffly **15TCC**)

<sup>1</sup> La 3<sup>ème</sup> division légère mécanique est mise sur pied au 01 février 1940.

<sup>2</sup> Ce groupement est en fait un amalgame d'unités prévues pour la 4<sup>ème</sup> division légère mécanique. Les 3<sup>ème</sup> Cuirassiers (combat), I et II/7<sup>ème</sup> Dragons Portés (infanterie portée) et 10<sup>ème</sup> Cuirassiers sont rattachés à la 4<sup>ème</sup> division cuirassée.

### **c – Les brigades de cavalerie.**

En vue de satisfaire les directives de l'État-major de l'armée de terre et en conséquence de l'appréciation des zones de reconnaissance, une troisième brigade de spahis issue du 19<sup>ème</sup> corps d'armées d'Alger rejoint les deux premières brigades de cavalerie de l'Armée d'Afrique stationnées en métropole ainsi que la 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie. Ces quatre unités de cavalerie agissent en complément des divisions légères de cavalerie dans les zones montagneuses et les massifs forestiers.

#### **→ trois brigades de Spahis :**

- 1<sup>ère</sup> brigade de Spahis : Colonel Jouffrault
- 2<sup>ème</sup> brigade de Spahis<sup>1</sup> : Colonel Peillon  
puis Colonel Marchal
- 3<sup>ème</sup> brigade de Spahis : Général Clouet des Pesruches  
puis Colonel Marc<sup>2</sup>

#### **→ une brigade de cavalerie :**

- 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie<sup>3</sup> : Général Gaillard,

### **d – Les groupes de reconnaissance.**

Les régiments de cavalerie ou les groupes d'automitrailleuses non endivisionnés se réorganisent en groupes de reconnaissance divisionnaire d'infanterie (G.R.D.I) ou de corps d'armée (G.R.C.A), lors de la mobilisation, par l'application de la note de l'état-major de l'armée du 06 mai 1923 (les centres mobilisateurs de la cavalerie contribuent également à la formation de ces unités).

S'y ajoutent des éléments de la gendarmerie nationale qui rentrent dans le dispositif de cavalerie, en fournissant matériels motorisés ou montés ainsi que les gendarmes et gradés qui servent de cadres d'active. Ces groupes de reconnaissance assurent :

- la recherche du renseignement,
- la prise de contact avec l'ennemi,
- la sûreté des lignes de surveillance.

Quatre-vingt neuf groupes de reconnaissance de divers types sont ainsi constitués au 10 mai 1940 sur le théâtre d'opération du Nord-Est :

#### **→ dix groupes de reconnaissance de type motorisé avec ou sans automitrailleuses :**

- trois groupes de reconnaissance de corps d'armée (G.R.C.A).
- sept groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I).
  - . cinq groupes de reconnaissance de division d'infanterie avec automitrailleuses,
  - . deux groupes de reconnaissance de division d'infanterie sans automitrailleuses.

---

<sup>1</sup> La 2<sup>ème</sup> brigade de spahis, au même titre que la 27<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine et de la 13<sup>ème</sup> division d'infanterie fait partie du 7<sup>ème</sup> corps d'armée chargé d'intervenir en Suisse en cas d'invasion allemande de ce pays.

<sup>2</sup> Le Colonel Marc prend le commandement de la 3<sup>ème</sup> brigade de Spahis en mars 1940, lorsque le Général Clouet des Pesruches part en Tunisie pour prendre le commandement de la 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie.

<sup>3</sup> La 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie est issue de la 1<sup>ère</sup> division de cavalerie. Elle devient indépendante le 10 février 1940 lors de la transformation de la 1<sup>ère</sup> division de cavalerie en 1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie.

→ **quatre-vingt groupes de reconnaissance de type monté :**

- dix huit groupes de reconnaissance de corps d'armée (G.R.C.A).
- quarante six groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I) pour les divisions métropolitaines :
  - . neuf groupes pour les divisions d'infanterie d'active,
  - . deux groupes pour les divisions d'infanterie alpines d'active,
  - . quinze groupes pour les divisions d'infanterie de « série A »,
  - . un groupe pour la division d'infanterie alpine de « série A »,
  - . quinze groupes pour les divisions d'infanterie de « série B »,
  - . trois groupes pour les divisions d'infanterie créées avant le 10 mai 1940,
  - . un groupe pour la division légère d'infanterie créée avant le 10 mai 1940.
- seize groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I) pour les divisions nord-africaines et coloniales :
  - . trois groupes pour les divisions d'infanterie coloniale d'active,
  - . quatre groupes pour les divisions d'infanterie nord-africaine d'active,
  - . un groupe pour la division d'infanterie d'Afrique de 1<sup>ère</sup> catégorie,
  - . un groupe pour la division d'infanterie marocaine 1<sup>ère</sup> catégorie,
  - . trois groupes pour les divisions d'infanterie coloniale de formation,
  - . trois groupes pour les divisions d'infanterie nord-africaine de formation,
  - . un groupe pour la division d'infanterie d'Afrique de 3<sup>ème</sup> catégorie.

Au 10 mai 1940, alors que les allemands attaquent en force en Belgique et en Hollande, les français déclenchent l'opération « Dyle-Breda ». Le 1<sup>er</sup> groupe d'armée avance en Belgique en envoyant comme éléments d'observation et de reconnaissance ses unités de cavalerie.

Des groupements de cavalerie sont créés à partir de groupes de reconnaissance, ou d'éléments de divisions légères, ou de brigade de cavalerie issues des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> armées :

→ **1<sup>ère</sup> armée :**

- Groupement Soubeyran :
  - . 6<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée,
  - . 7<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . 14<sup>ème</sup> CDAC/43<sup>ème</sup> régiment d'infanterie
  - . 10<sup>ème</sup> BDAC/15<sup>ème</sup> régiment d'artillerie.
- Groupement Arlabosse :
  - . 80<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie (type Afrique du Nord),
  - . 4<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie (type motorisé avec automitrailleuses),
  - . 14<sup>ème</sup> CDAC/27<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.
- Groupement Jacquelin :
  - . 7<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée.

→ **2<sup>ème</sup> armée :**

- Groupement Brown De Costoun :
  - . 12<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs,
  - . 64<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . un bataillon de Dragons portés,
  - . un groupe de canons de 75 mm.
- Groupement Evain :
  - . 11<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers,
  - . 60<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . un bataillon de Dragons portés,
  - . un groupe de canons de 105 mm.

- Groupement du Bessay de Contenson :
  - . 5<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers,
  - . 18<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs,
  - . 16<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armées,
  - . 73<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . un groupe de canons de 75 mm.
  
- Groupement Gastey :
  - . 3<sup>ème</sup> régiment de Dragons portés,
  - . 2<sup>ème</sup> régiment d'automitrailleuses,
  - . 36<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . un groupe de canons de 105 mm et un escadron de chars légers **H35**.
  
- Groupement de Bouillon :
  - . 12<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armées,
  - . deux pelotons de chars légers **Hotchkiss H35**,
  - . deux pelotons d'automitrailleuses de découverte **Panhard 178**,
  - . deux pelotons motocyclistes.

→ 3<sup>ème</sup> armée :

- Groupement I :
  - . 5<sup>ème</sup> brigade montée de la 3<sup>ème</sup> division légère de cavalerie,
  - . 22<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée,
  - . 11<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . 63<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie.
  
- Groupement II :
  - . 13<sup>ème</sup> brigade motorisée de la 3<sup>ème</sup> division légère de cavalerie ,
  - . 31<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie.
  
- Groupement III :
  - . 1<sup>ère</sup> brigade de Spahis.
  
- Groupement IV :
  - . 15<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée.

→ 7<sup>ème</sup> armée :

- Groupement Lestoquoi :
  - . 2<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée (type motorisé),
  - . 5<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie (type motorisé avec chars légers),
  
- Groupement De Beauchesne :
  - . 2<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie (type motorisé avec chars légers),
  - . 12<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . 27<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie.

→ 9<sup>ème</sup> armée :

- Groupement d'Arras :
  - . 1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie,
  - . 17<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée,
  - . 24<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . 30<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . III/405<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de défense contre-avions (75 mm autocanons).
  
- Groupement Barbe :
  - . 4<sup>ème</sup> division légère de cavalerie,
  - . 1<sup>er</sup> groupe de reconnaissance de corps d'armée (type motorisé),
  - . 1<sup>er</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie (type motorisé avec automitrailleuse),
  - . 94<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance de division d'infanterie,
  - . 100/404<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de défense contre-avions (25 mm antiaériens).

- Groupement de réserve :
  - . 3<sup>ème</sup> brigade de Spahis
  - . 41/1<sup>er</sup> régiment de Chasseurs à cheval,
  - . 41/10<sup>ème</sup> régiment de Dragons,
  - . 41/19<sup>ème</sup> régiment de Dragons.

D'autres groupements seront mis sur pied, mais ce ne seront que des groupements de circonstances réunissant des unités en retraite sur le front nord. Il est à signaler que ces types de groupement préfigurent les « kampfguppen » et autres « regimental combat team » que l'on rencontrera à partir de 1941 sur le front de l'est ou en 1943-1944 en Italie en France et en Allemagne.

#### **4 – Les unités de chars de combat.**

##### **a – Les bataillons de chars de combat.**

Le 23 août 1939, l'état-major de l'armée de terre décide d'appliquer les directives d'organisation et de répartition des chars d'infanterie. En conséquence les douze régiments de chars de combat (501<sup>ème</sup> à 512<sup>ème</sup> R.C.C) sont dissous et leurs états-majors servent à mettre sur pied douze groupes de bataillons de chars. Les douze anciens cantonnements régimentaires sont transformés en centre mobilisateur des chars de combat auquel s'ajoute un treizième centre mobilisateur à Rouen.

Les vingt-trois bataillons de chars de combat d'active constitutifs des régiments de chars de combat sont désormais autonomes et prennent une numérotation particulière. (1<sup>er</sup> à 5<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> à 17<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> à 28<sup>ème</sup> et 37<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat).

Sont également mis sur pied seize bataillons de chars de combat (6<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup>, 29<sup>ème</sup> à 36<sup>ème</sup>, 38<sup>ème</sup> et 39<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat) à partir des réservistes rappelés, des matériels stockés en réserve de guerre et des réquisitions de matériels de tous ordres.

On ajoute à ces trente-neuf unités le 51<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat d'active de Bourges et le bataillon de chars des troupes coloniales (B.C.T.C) mis sur pied par le 504<sup>ème</sup> régiment de chars de combat. Ainsi on peut donc constater que du 23 août 1939, date des premières dispositions préparatoires, dites « mesures 21 » au 03 septembre 1939, jour effectif de la déclaration de guerre, les unités de chars de combat se sont transformées d'une manière radicale.

- **501<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 501 :** Tours
- 1<sup>er</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
  - 2<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
  - 30<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
  - 31<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
- **502<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 502 :** Angoulême
- 4<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **FCM36**)
  - 5<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
  - 6<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
  - 32<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
- **503<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 503 :** Versailles
- 3<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
  - 7<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **FCM36**)
- **504<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 504 :** Valence
- 10<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
  - 11<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
  - 12<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)

- bataillon colonial de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)

→ **505<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 505 :** Vannes

- 13<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **H35**)
- 14<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **H39**)
- 27<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **H39**)
- 35<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **R35**)

→ **506<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 506 :** Besançon

- 16<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
- 17<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
- 18<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
- 36<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)

→ **507<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 507 :** Metz puis région de Vannes

- 19<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars moyens **D2**)
- 20<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
- 21<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **R35**)
- 34<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **R35**)

→ **508<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 508 :** Lunéville puis Aradon

- 8<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(34 chars de bataille **B1 bis**)
- 24<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)

→ **509<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 509 :** Maubeuge puis Meucon

- 25<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **H39**)
- 26<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **H39**)
- 38<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **H35**)
- 39<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **R35**)

→ **510<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 510 :** Nancy puis Coëtquidan

- 15<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(34 chars de bataille **B1 bis**)
- 22<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)

→ **511<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 511 :** Verdun puis Bourges

- 9<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(45 chars légers **R35**)
- 37<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(34 chars de bataille **B1**)
- 51<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(7 chars lourds **FCM2C**)

→ **512<sup>ème</sup> régiment de chars de combat + centre mobilisateur 512 :** Châlons sur Marne

- 23<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(45 chars légers **R35**)
- 28<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – active  
(34 chars de bataille **B1 bis**)

→ **centre mobilisateur 513 :** Rouen

- 29<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)
- 33<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat – réserve  
(63 chars légers **FT**)

Jusqu'à la date du 05 juin 1940, douze autres bataillons de chars de combat (40<sup>ème</sup> à 50<sup>ème</sup> et 53<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat) et deux bataillons de chars polonais appartenant à la brigade Maczek<sup>1</sup> sont créés avec les chars de combat sortis des chaînes de montage.

Il faut également citer le fait que le 37<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat équipé en chars de bataille de type **B1** passe sur chars de bataille de type **B1 bis** et que les 6<sup>ème</sup> et 32<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat sur chars légers **FT** s'équipent en chars légers **R35**.

Le 50<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat, appartenant à la brigade mixte de maintien de l'ordre de Paris, doté de quarante cinq chars légers **FT**, est mis sur pied à partir des 101<sup>ème</sup>, 102<sup>ème</sup>, 103<sup>ème</sup> et 110<sup>ème</sup> bataillons d'instruction de chars le 21 mai 1940. Le 53<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat, quant à lui, est doté à partir du 25 mai 1940 d'un nombre inconnu de chars légers **R35**, il est formé par le centre mobilisateur 501.

Une partie des bataillons de chars de combat et huit groupes de bataillons de chars vont servir à mettre sur pied les quatre divisions cuirassées, on y dénombre les huit bataillons de chars de bataille de type **B1bis**, le bataillon de chars moyens de type **D2**, les six bataillons de chars légers de type **H39** et trois bataillons de chars légers de type **R35**.

Le 45<sup>ème</sup> bataillon est une unité issue du « groupe spécial motorisé » de la gendarmerie nationale basé à Versailles Satory. Cette unité, équipée de chars légers **FT** et d'automitrailleuses de combat **P16** reçoit en remplacement quarante-cinq chars légers **R35** en septembre puis quarante-cinq chars légers **H39** en décembre 1939.

Au 10 mai 1940, ces bataillons de chars de combat se répartissent en quatre catégories de chars :

- un bataillon de chars de défense d'intervalle,
- six bataillons de chars de bataille<sup>2</sup>,
- un bataillon de chars moyens,
- trente sept bataillons de chars légers<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le 2<sup>ème</sup> bataillon de chars de la Brigade Maczek voit ses véhicules rejoindre la 3<sup>ème</sup> division cuirassée et n'est donc pas mis sur pied.

<sup>2</sup> S'y ajoutent les 46<sup>ème</sup> et 47<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat, formés le 16 novembre 1939 et encore en phase d'instruction. Ces deux unités seront affectées à la 4<sup>ème</sup> division cuirassée.

<sup>3</sup> S'y ajoutent les 40<sup>ème</sup>, 44<sup>ème</sup>, 48<sup>ème</sup> et 50<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat qui ne seront prêts qu'à la mi-mai. Les 40<sup>ème</sup> et 48<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat, formés respectivement les 15 et 16 novembre 1939, composés de 33 chars légers **FT** et de 5 chars légers **R35** reçoivent chacun 10 chars légers **R35** et 30 chars légers **R40** entre le 19 et le 22 mai 1940 à Versailles – Satory en lieu et place des chars légers **FT**. Le 44<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat, mis sur pied le 16 novembre 1939 est uniformément équipé de 45 chars légers **R35**.

Organiquement, ces bataillons se regroupent en deux grandes entités de taille différente, à savoir les groupements de bataillons de chars et les divisions cuirassées. Ces deux types d'unités sont employées mission de soutien d'infanterie par les armées et corps d'armées.

### **b – Les groupes de bataillons de chars.**

Ces quarante et un bataillons intègrent les groupes de bataillons de chars qui se mettent à disposition des armées. Ces groupes ne possèdent ni infanterie de soutien ou artillerie et doivent faire avec un état-major réduit et un minimum de services.

Penchons nous en premier lieu sur le seize groupements de bataillons de chars mis à la disposition des armées, situation valable au 10 mai 1940 :

- |                                                                                                  |                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| → <b>1<sup>ère</sup> armée</b> : Commandant les chars :                                          | Colonel Baron                       |
| - groupement de bataillons de chars 515 :                                                        | Lieutenant-colonel Boissière        |
| . 13 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>H35</b> )                |                                     |
| . 35 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>R35</b> )                |                                     |
| - groupement de bataillons de chars 519 :                                                        | Lieutenant-colonel Aubry            |
| . 38 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>H35</b> )                |                                     |
| . 39 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>R35</b> )                |                                     |
| → <b>2<sup>ème</sup> armée</b> : Commandant les chars :                                          | Général Bourguignon                 |
| - groupement de bataillons de chars 503 :                                                        | Colonel Fleury                      |
| . 3 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>R35</b> )                 |                                     |
| . 4 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>FCM36</b> )               |                                     |
| . 7 <sup>ème</sup> bataillons de chars de combat<br>(45 chars légers <b>FCM36</b> )              |                                     |
| → <b>3<sup>ème</sup> armée</b> : Commandant les chars :                                          | Général Bruneau puis Colonel Boiron |
| - groupement de bataillons de chars 511 :                                                        | Lieutenant-colonel Wolf             |
| . 5 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,<br>(45 chars légers <b>R35</b> )                |                                     |
| . 12 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat <sup>1</sup><br>(45 chars légers <b>R35</b> )   |                                     |
| - groupement de bataillons de chars 513 :                                                        | Lieutenant-colonel De Saint-Sernin  |
| . 29 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(63 chars légers <b>FT</b> )                 |                                     |
| . 51 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(8 chars lourds <b>FCM2C</b> dont 1 de parc) |                                     |
| - groupement de bataillons de chars 520 :                                                        | Lieutenant-colonel Salce            |
| . 23 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>R35</b> )                |                                     |
| . 30 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(63 chars légers <b>FT</b> )                 |                                     |

<sup>1</sup> Le 12<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat appartient d'abord au groupe de bataillons 504 de la 6<sup>ème</sup> armée (engagée sur les Alpes) puis rejoint le groupe de bataillons 511 de la 3<sup>ème</sup> armée.

- groupement de bataillons de chars 532 : . 43 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> )	Lieutenant-colonel Girard
→ 4 <sup>ème</sup> armée : Commandant les chars :	Général Guillot
- groupement de bataillons de chars 502 : . 20 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 24 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> )	Lieutenant-colonel Brojat
- groupement de bataillons de chars 504 : . 10 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 11 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat <sup>1</sup> (42 chars légers <b>FT</b> )	Lieutenant-colonel du Chouchet
→ 5 <sup>ème</sup> armée : Commandant les chars :	Colonel de Gaulle puis Colonel Muiron
- groupement de bataillons de chars 501 : . 1 <sup>er</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 2 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 31 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (63 chars légers <b>FT</b> )	Colonel Salvaniac
- groupement de bataillons de chars 508 : . 21 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 34 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> )	Lieutenant-colonel Lhuillier
- groupement de bataillons de chars 517 : . 19 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat <sup>2</sup> (44 chars moyens <b>D2</b> )	Lieutenant-colonel Simonin
→ 7 <sup>ème</sup> armée : Commandant les chars :	Colonel Bonnet de la Tour
- groupement de bataillons de chars 510 : . 9 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 22 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> )	Lieutenant-colonel Taitot
→ 8 <sup>ème</sup> armée : Commandant les chars :	Colonel Duluc
- groupement de bataillons de chars 506 : . 16 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 36 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (63 chars légers <b>FT</b> )	Lieutenant-colonel Hydry
- groupement de bataillons de chars 516 : . 17 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (45 chars légers <b>R35</b> ) . 18 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat (63 chars légers <b>FT</b> )	Lieutenant-colonel

<sup>1</sup> Le 11<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat laisse partir deux de ses compagnies qui deviennent les 343<sup>ème</sup> et 344<sup>ème</sup> compagnie autonomes de chars de combat, engagées au sein du corps expéditionnaire en Scandinavie.

<sup>2</sup> Le 19<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat est ensuite affecté à la 4<sup>ème</sup> division cuirassée.

→ **9<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars : Colonel Rampillon

- groupement de bataillons de chars 518 : Colonel Richert
  - . 6<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>1</sup>  
(45 chars légers **R35**)
  - . 32<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>2</sup>  
(45 chars légers **R35**)
  - . 33<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(63 chars légers **FT**)

### **c – Les brigades et divisions cuirassées.**

En septembre 1939, suite à la campagne de Pologne et de l'utilisation et de l'efficacité des unités blindées allemandes, le Général Gamelin donne l'ordre d'organiser les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> brigades de chars en utilisant les chasseurs et les chars lourds du groupement tactique :

→ **deux brigades cuirassées** :

- 1<sup>ère</sup> brigade cuirassée : Général Bruneau  
(34 chars de bataille **B1** + 34 chars de bataille **B1bis**)
- 2<sup>ème</sup> brigades cuirassée : Général Bruché  
(68 chars de bataille **B1bis**)

Ces brigades de chars sont à la base des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions cuirassées mises sur pied en janvier 1940. Une 3<sup>ème</sup> division cuirassée est également mise sur pied en mars 1940.

Ces trois divisions cuirassées<sup>3</sup>, créées avant le 10 mai 1940, sont de véritables divisions blindées à l'image des divisions légères mécaniques de la cavalerie mais avec un potentiel moindre en chars, infanterie et forces de soutien. Elles ne possèdent pas de groupes de reconnaissance et sont donc aveugles.

Le 1<sup>er</sup> groupement cuirassé aux ordres du Général Keller est créé le 16 janvier 1940, il est chargé de coordonner l'action des divisions cuirassées si elles interviennent simultanément et de procéder à la création d'unités et à leur aguerissement.

Le 10 mai 1940, il est en réserve de G.Q.G et à sous ses ordres les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions cuirassées. Il n'est pas comparable au corps de cavalerie qui couvre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques. Ce n'est qu'un simple état-major comparable au groupement de bataillon de chars.

La 1<sup>ère</sup> division cuirassée est destinée à intervenir en Belgique en compagnie des unités d'infanterie motorisées mises à la disposition du 1<sup>er</sup> groupe d'armée :

→ **deux divisions cuirassées issues de troupes d'actives** :

- 1<sup>ère</sup> division cuirassée<sup>4</sup> : Général Bruneau  
(70 chars de bataille **B1 bis** + 90 chars légers **H39**)
- 2<sup>ème</sup> division cuirassée<sup>5</sup> : Général Bruché  
(68 chars de bataille **B1 bis** + 90 chars légers **H39**)

→ **une division cuirassée de formation** :

- 3<sup>ème</sup> division cuirassée<sup>6</sup> : Général Brocard  
(63 chars de bataille **B1 bis** + 75 chars légers **H39**)

<sup>1</sup> Le 6<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat était équipé en chars légers **FT 17** du 02 septembre 1939 au 01 novembre 1939.

<sup>2</sup> Le 32<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat était équipé en chars légers **FT 17** lors de sa mise sur pied en août 1939.

<sup>3</sup> Les trois divisions cuirassées sont en réserve de G.Q.G. La 1<sup>ère</sup> division cuirassée est affectée à la 1<sup>ère</sup> armée au 10 mai 1940.

<sup>4</sup> La 1<sup>ère</sup> division cuirassée est mise sur pied le 16 janvier 1940, à partir de la 1<sup>ère</sup> brigade cuirassée.

<sup>5</sup> La 2<sup>ème</sup> division cuirassée est créée le 16 janvier 1940, à partir de la 2<sup>ème</sup> brigade cuirassée.

<sup>6</sup> La 3<sup>ème</sup> division cuirassée est mise en chantier à partir du 20 mars 1940.

Une 4<sup>ème</sup> division cuirassée est en cours d'amalgame au 10 mai 1940, elle n'est pas en mesure de combattre à cette date mais engage le combat dès le 16 mai du côté de Laon.

Outre ses deux bataillons de chars de bataille, s'amalgameront trois bataillons de chars légers, un bataillon de chars moyens, trois régiments de cavalerie<sup>1</sup>. D'autres unités rejoindront aux cours des combats.

→ **une division cuirassée de marche :**

- 4<sup>ème</sup> division cuirassée<sup>2</sup> : Colonel De Gaulle  
( 58 chars de bataille **B1 bis** + 44 chars moyens **D2** + 135 chars légers **R35** + 39 chars de cavalerie **S35** + 40 chars légers **H39** + 48 automitrailleuses de découverte **P178**)

---

<sup>1</sup> Le 3<sup>ème</sup> bataillon du 7<sup>ème</sup> régiment de Dragons Portés est dissocié de son unité cadre et sera rattaché au groupement De Langle de Carry avec le 7<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers et la 54<sup>ème</sup> batterie d'artillerie. Les deux bataillons affectés à la 4<sup>ème</sup> division cuirassés ne possèdent pas d'automitrailleuses de reconnaissance ou de chars légers)

<sup>2</sup> La 4<sup>ème</sup> division cuirassée est amalgamée le 15 mai 1940.

## 5 – La ligne Maginot.

La Ligne Maginot mobilise aussi et ce sont vingt-neuf régiments d'infanterie de réserve qui viennent épauler les douze régiments d'infanterie d'active. Les demi-brigades alpines de forteresse passent de trois à huit. Sont également créés des bataillons de mitrailleurs de deux types (onze bataillons normaux et huit bataillons motorisés) qui sont en réserve puis affectés notamment aux secteurs fortifiés (certains bataillons seront affectés aux armées).

Les régiments d'artillerie de la Ligne Maginot se renforcent également et la mobilisation voit le nombre d'unité croître d'une manière exponentielle. Les régiments d'artillerie de régions fortifiées, se transformant en régiments mixtes de fortification, au nombre de trois en août 1939 se retrouvent désormais huit, il en va de même pour les régiments d'artillerie de position qui passent de six à vingt-et-un. Un régiment d'artillerie de tranchée est mobilisé, il intègre la réserve.

Sont constitués, au titre de la cavalerie, trois groupes de reconnaissance de régions fortifiées (44<sup>ème</sup>, 45<sup>ème</sup> et 46<sup>ème</sup> G.R.R.F) du même modèle que le groupe de la cavalerie de division d'infanterie, ils sont affectés aux régions fortifiées de Metz et de la Lauter.

Les unités de génie présentes dans les ensembles fortifiés sont prélevées sur les régiments de génie métropolitains (sapeurs-mineurs et transmetteurs) et sont intégrées dans les ouvrages. Les secteurs fortifiés et secteurs défensifs rentrent dans la composition des trois groupes d'armées, certains deviennent des divisions d'infanterie de forteresse, d'autres des corps d'armées de forteresse :

### → Groupe d'armées n°1 :

- Secteur défensif des Flandres <sup>1</sup> :	Général Rapenne puis Général Barthélémy <sup>2</sup> puis Général Bertschi
- Secteur fortifié de Lille :	Général Gellard puis Général Bertschi
- 101 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse <sup>3</sup> :	Général Béjard
- Secteur fortifié de l'Escaut :	Général Echard puis Général Béjard puis Général Hanaut
- 41 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse :	Général Libaud
- 102 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse <sup>4</sup> :	Général Portzert
- Secteur fortifié de Montmédy :	Général Burtaire

### → Groupe d'armées n°2 :

- 42 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse <sup>5</sup> :	Général Sivot puis Général Renondeau
- Secteur fortifié de Thionville :	Général Poisot
- Secteur fortifié de Boulay :	Général Besse
- Secteur fortifié de Faulquemont :	Général Baudoin puis Général Mendras puis Général De Girval
- Secteur défensif de la Sarre :	Colonel Dagnan
- Secteur fortifié de Rohrbach :	Général Chastanet
- 43 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse <sup>6</sup> :	Général Veillard puis Général Lescanne
- Secteur fortifié de Haguenau :	Général Regard
- 103 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse <sup>7</sup> :	Général Pichon puis Général Vallée

<sup>1</sup> Le secteur défensif des Flandres devient secteur fortifié des Flandres le 20 janvier 1940.

<sup>2</sup> Le Général Barthélémy prend le poste au 07 novembre 1939.

<sup>3</sup> Ex secteur fortifié de Maubeuge.

<sup>4</sup> Ex secteur défensif des Ardennes.

<sup>5</sup> Ex région fortifiée de Metz et secteur fortifié de Crusnes.

<sup>6</sup> Ex région fortifiée de la Lauter et secteur fortifié des Vosges.

<sup>7</sup> Ex secteur fortifié du Bas-Rhin.

→ **Groupe d'armées n°3 :**

- |                                                                         |                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| - 104 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse <sup>1</sup> : | Général Causse                                                     |
| - 105 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse <sup>2</sup> : | Général Challe<br>puis Général Voinier<br>puis Général Didio       |
| - 44 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse <sup>3</sup> :          | Général Guillemont<br>puis Général Boutignon<br>puis Général Tencé |
| - Secteur fortifié de Altkirch :                                        | Général Boutignon<br>puis Général Girol<br>puis Général Salvan     |
| - Secteur fortifié de Montbéliard :                                     | Général De Bizemont<br>puis Général Girol                          |
| - 45 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse <sup>4</sup> :          | Général Jean Guillemont<br>Général Daille                          |
| - Secteur défensif du Jura :                                            | Général Huet                                                       |

---

<sup>1</sup> Ex secteur fortifié de Colmar.

<sup>2</sup> Ex secteur fortifié de Mulhouse.

<sup>3</sup> Ex région fortifiée de Belfort.

<sup>4</sup> Ex corps d'armée du Jura.

## **6 – Les organes de défense côtière.**

L'armée française met sur pied, à partir des centres mobilisateurs de tout ordre et au bénéfice des organes de défense côtière, des bataillons ou des régiments d'infanterie de réserve, des groupes d'artillerie indépendants, des compagnies de mitrailleurs et d'éléments de soutien. Ces unités doivent faire face dans les différentes zones portuaires, au même titre que les unités de la ligne Maginot, à des attaques de vive force venues de la mer.

### **→ Organe A : - Dunkerque**

- IV<sup>ème</sup>, V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> bataillons du 310<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- V<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> bataillons du 208<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- XI<sup>ème</sup> groupe du 22<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- XI<sup>ème</sup> groupe du 27<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- 51<sup>ème</sup> et 52<sup>ème</sup> batteries du 15<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- Détachement de la petite Synthe (artillerie),
- 201<sup>ème</sup> et 202<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- Compagnie du génie L1,
- 41<sup>ème</sup> escadron du 12<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs,
- 395<sup>ème</sup> et 396<sup>ème</sup> compagnies de transport.

### **- Boulogne**

- VII<sup>ème</sup> bataillon du 310<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 203<sup>ème</sup> compagnie de mitrailleuses de position.

### **→ Organe B : Le Havre**

- IV<sup>ème</sup> bataillon du 329<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- IV<sup>ème</sup> bataillon du 239<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 51<sup>ème</sup> batterie du 11<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- 204<sup>ème</sup> compagnie de mitrailleuses de position.

### **→ Organe C : Cherbourg**

- IV<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> bataillons du 208<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 205<sup>ème</sup> et 206<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- 41<sup>ème</sup> escadron du 1<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs,
- 397<sup>ème</sup> section de la 3<sup>ème</sup> compagnie de Transport de personnel.

### **→ Organe D : Brest**

- IV<sup>ème</sup>, V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> bataillons du 248<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- XI<sup>ème</sup> groupe du 10<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- Détachement à Ouessant (artillerie),
- 207<sup>ème</sup> et 208<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- Compagnie du génie L3.

### **→ Organe E : Lorient**

- IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> bataillons du 265<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 51<sup>ème</sup> batterie du 355<sup>ème</sup> régiment d'artillerie,
- 209<sup>ème</sup>, 210<sup>ème</sup> et 211<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- 41<sup>ème</sup> escadron du 19<sup>e</sup> régiment de Dragons.

### **→ Organe F : Rochefort**

- IV<sup>ème</sup> bataillon du 257<sup>e</sup> régiment d'infanterie,
- IV<sup>ème</sup> bataillon du 344<sup>e</sup> régiment d'infanterie,
- 212<sup>ème</sup>, 213<sup>ème</sup> et 214<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- Compagnie du génie L6.

## **B – LE THEATRE D'OPERATIONS DU « SUD – EST ».**

### **1 – L'armée des Alpes.**

L'état-major général met en place le 03 septembre 1939, face à l'Italie et à la menace de guerre qui pèse sur la frontière des Alpes, le théâtre d'opération «Sud-Est » et le 1<sup>er</sup> groupe d'armée, commandés tous deux par le Général Billotte.

La 6<sup>ème</sup> armée<sup>1</sup> commandée par le Général Besson puis par le Général Olry se place sur les zones correspondantes aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> régions militaires.

Le 1<sup>er</sup> groupe d'armée, face à la non belligérance de l'Italie, se place sous les ordres du théâtre d'opération du «Nord-Est » le 16 septembre 1939. Le 06 décembre 1939, l'état-major de la 6<sup>ème</sup> armée est remplacée par une armée des Alpes commandée par le Général Olry.

Ce dernier prend également les commandes du « théâtre d'opération des Alpes ». Du 03 septembre 1939 au 10 mai 1940, de nombreuses grandes unités sont sous les ordres de ce théâtre :

#### **a – Les organes de commandement.**

##### **→ deux armées :**

- |                            |                                                  |
|----------------------------|--------------------------------------------------|
| - 6 <sup>ème</sup> armée : | Général Besson<br>puis Général Olry <sup>2</sup> |
| - Armée des Alpes :        | Général Olry                                     |

##### **→ trois corps d'armées :**

- |                                                  |                                                                                       |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| - 14 <sup>ème</sup> corps d'armée :              | Général Touchon<br>puis Général Beynet <sup>3</sup>                                   |
| - 15 <sup>ème</sup> corps d'armée :              | Général Olry<br>puis Général Dentz <sup>4</sup><br>puis Général Montagne <sup>5</sup> |
| - 16 <sup>ème</sup> corps d'armée <sup>6</sup> : | Général Falgade                                                                       |

#### **b – Les divisions d'infanterie métropolitaines.**

##### **→ une division d'infanterie d'active :**

- |                                                          |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|
| - 23 <sup>ème</sup> division d'infanterie <sup>7</sup> : | Général Jeannel |
|----------------------------------------------------------|-----------------|

##### **→ trois divisions d'infanterie alpine d'active<sup>8</sup> :**

- |                                                                 |                  |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|
| - 27 <sup>ème</sup> division d'infanterie alpine :              | Général Doyen    |
| - 29 <sup>ème</sup> division d'infanterie alpine <sup>1</sup> : | Général Gérodias |

<sup>1</sup> Le 21 septembre 1939, la 6<sup>ème</sup> armée est composée du nord au sud, des 16<sup>ème</sup> corps d'armée (1<sup>ère</sup> division d'infanterie nord-africaine, 28<sup>ème</sup> et 64<sup>ème</sup> division d'infanterie), 14<sup>ème</sup> corps d'armée (27<sup>ème</sup> et 31<sup>ème</sup> division d'infanterie) et 15<sup>ème</sup> corps d'armée (29<sup>ème</sup>, 30<sup>ème</sup> et 66<sup>ème</sup> division d'infanterie). En réserve les 63<sup>ème</sup>, 65<sup>ème</sup> division d'infanterie et 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale et la 2<sup>ème</sup> brigade de Spahis.

Le 10 mai 1940, l'armée des Alpes est composée du 14<sup>ème</sup> corps d'armée (64<sup>ème</sup> et 66<sup>ème</sup> division d'infanterie) et du 15<sup>ème</sup> corps d'armée (65<sup>ème</sup> division d'infanterie et 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale). En réserve d'armée se trouve la 8<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale et en réserve de G.Q.G se trouve les 23<sup>ème</sup>, 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale.

<sup>2</sup> Le Général Olry prend le poste au 16 octobre 1939.

<sup>3</sup> Le Général Beynet prend le poste au 27 novembre 1939.

<sup>4</sup> Le Général Dentz prend le poste au 16 octobre 1939.

<sup>5</sup> Le Général Montagne prend le poste au 20 novembre 1939.

<sup>6</sup> Le 16<sup>ème</sup> corps d'armée rejoint la région des Flandres en décembre 1939.

<sup>7</sup> La 23<sup>ème</sup> division d'infanterie est en réserve de G.Q.G au profit de l'armée des Alpes.

<sup>8</sup> Les 27<sup>ème</sup> et 31<sup>ème</sup> divisions d'infanterie alpine quittent l'armée des Alpes pour le théâtre d'opération du Nord-Est » en décembre 1939.

- 31<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Ihler

→ **deux divisions d'infanterie alpine de classe A<sup>2</sup> :**

- 28<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine<sup>3</sup> : Général Lestien

- 30<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Duron

→ **deux divisions d'infanterie alpine de classe B :**

- 64<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Cartier  
puis Général de Saint Vincent<sup>4</sup>

- 65<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Paquet  
puis Général de Saint Julien<sup>5</sup>

→ **deux divisions d'infanterie de classe B :**

- 63<sup>ème</sup> division d'infanterie<sup>6</sup> : Général d'Humières  
puis Général Parvy<sup>7</sup>

- 66<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Spitz  
puis Général Boucher<sup>8</sup>

**c – Les divisions d'infanterie nord-africaines et coloniales.**

→ **une division d'infanterie coloniale d'active :**

- 1<sup>ère</sup> division d'infanterie nord-africaine<sup>9</sup> : Général Libaud

→ **une division d'infanterie coloniale d'active :**

- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général Maignan

→ **une division d'infanterie coloniale de formation<sup>10</sup> :**

- 8<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale<sup>11</sup> : Général Gillier

**d – Les unités de cavalerie.**

→ **une brigade de Spahis :**

- 2<sup>ème</sup> brigade de Spahis : Colonel Peillon puis Colonel Marchal,

→ **seize groupes de reconnaissance de type monté, rattachés aux corps d'armées et aux divisions d'infanterie :**

- trois groupes de reconnaissance de corps d'armées (G.R.C.A).

- dix groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I) pour les divisions métropolitaines :  
. un groupe pour la division d'infanterie d'active,  
. deux groupes pour les divisions d'infanterie de série B,  
. trois groupes pour les divisions d'infanterie alpine d'active,

<sup>1</sup> La 29<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine est en réserve de G.Q.G au profit de l'armée des Alpes.

<sup>2</sup> La 30<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine rejoint le « Nord-Est » en décembre 1940.

<sup>3</sup> La 28<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine est en réserve de G.Q.G au profit de l'armée des Alpes.

<sup>4</sup> Le Général De Saint Vincent prend le poste au 21 novembre 1939.

<sup>5</sup> Le Général De Saint Julien prend le poste au 01 décembre 1939.

<sup>6</sup> La 63<sup>ème</sup> division d'infanterie quitte l'armée des Alpes pour le théâtre d'opération du Nord-Est » en décembre 1939.

<sup>7</sup> Le Général Parvy prend le poste au 11 novembre 1939.

<sup>8</sup> Le Général Boucher prend le poste au 16 novembre 1939.

<sup>9</sup> La 1<sup>ère</sup> division d'infanterie nord-africaine quitte l'armée des Alpes pour le théâtre d'opération du Nord-Est » en décembre 1939.

<sup>10</sup> La 8<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale est en réserve de G.Q.G.

<sup>11</sup> Créée le 30 avril 1940.

- . deux groupes pour les divisions d'infanterie alpine de série A,
  - . deux groupes pour les divisions d'infanterie alpine de série B.
- trois groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I) pour les divisions coloniales et nord-africaine:
- . un groupe pour la division d'infanterie nord-africaine d'active,
  - . un groupe pour la division d'infanterie coloniale d'active,
  - . un groupe pour la division d'infanterie coloniale de réserve.

#### **e – Les unités de chars.**

##### **→ un groupement de bataillons de chars au profit de l'Armée des Alpes :**

- 514<sup>ème</sup> groupe de bataillons de chars de combat : Lieutenant-colonel Flamant
  - . Bataillon colonial de chars de combat  
(63 chars légers **FT**)
  - . 12<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>1</sup>  
(45 chars légers **R35**)

#### **f – La ligne Maginot.**

##### **→ trois secteurs fortifiés :**

- |                                          |                  |
|------------------------------------------|------------------|
| - Secteur fortifié de Savoie :           | Colonel De Baure |
| - Secteur fortifié du Dauphiné :         | Général Cyvach   |
| - Secteur fortifié des Alpes maritimes : | Général Magnien  |

##### **→ trois secteurs défensifs :**

- |                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| - Secteur défensif du Rhône : | Général Michel           |
| - Secteur défensif de Nice :  | Général Hubert – Brierre |
| - Secteur défensif de Corse : | Général Mollard          |

---

<sup>1</sup> Rejoint le groupe de bataillons de chars 511 en réserve de la 3<sup>ème</sup> armée début 1940.

## **g – Les organes de défense côtière.**

Tout comme pour le littoral atlantique, des unités d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie et de services sont mises sur pied à partir des centres mobilisateurs pour la défense des ports de la méditerranée. Ces unités se regroupent en cinq organes de défense côtière, deux sont dédiés à la défense de la Corse.

### **→ Organe G : Marseille**

- IV<sup>ème</sup> bataillon du 281<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- V<sup>ème</sup> bataillon du régiment d'infanterie colonial du Maroc,
- 215<sup>ème</sup> compagnie de mitrailleuses de position,
- 399<sup>ème</sup> section de la 15<sup>ème</sup> compagnie de transport.

### **→ Organe H : Toulon**

- IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> bataillons du 203<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- IV<sup>ème</sup> bataillon du régiment d'infanterie colonial du Maroc,
- 54<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale,
- XII<sup>ème</sup> groupe du 363<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde portée,
- X<sup>ème</sup> groupe du 157<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de position,
- 217<sup>ème</sup> compagnie de mitrailleuses de position,
- Compagnie du génie L5,
- 41<sup>ème</sup> escadron du 10<sup>ème</sup> régiment de Dragons.

### **→ Organe I : Nice**

- IV<sup>ème</sup> + 5<sup>ème</sup> bataillons du 203<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 255<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- XI<sup>ème</sup> groupe du 54<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de campagne,
- VI<sup>ème</sup> groupe du 262<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde divisionnaire,
- XI<sup>ème</sup> groupe du 363<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde portée,
- 216<sup>ème</sup> et 218<sup>ème</sup> compagnies de mitrailleuses de position,
- Compagnie du génie L4
- 42<sup>ème</sup> escadron du 10<sup>ème</sup> régiment de Dragons
- 398<sup>ème</sup> compagnie de transport de personnel.

### **→ Organe J : Bastia**

- VII<sup>ème</sup>, IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> bataillons du 373<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- Compagnie de mitrailleuses du VII<sup>ème</sup> bataillon du 373<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

### **→ Organe K : Bonifacio**

- I<sup>er</sup>, II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> bataillons de la 363<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie,
- IV<sup>ème</sup>, V<sup>ème</sup>, VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> bataillons du 373<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- 8<sup>ème</sup> batterie de position,
- 3<sup>ème</sup> batterie du 92<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de montagne,
- 50<sup>ème</sup> compagnie de sapeurs mineurs de Bonifacio,
- Equipages d'ouvrages de Bonifacio,
- Compagnie d'infanterie légère et équipages d'ouvrages de Porto-Vecchio,
- 43<sup>ème</sup> escadron de mitrailleuses et engins du 10<sup>ème</sup> régiment de Dragons.

## **2 – Le corps expéditionnaire français en Scandinavie (C.E.F.S).**

En conséquence de l'attaque de la Finlande par l'Armée Rouge pendant l'hiver 1939, la France et le Royaume-Uni décident d'envoyer d'un corps expéditionnaire en Scandinavie (C.E.F.S).

Des unités issues des troupes d'active et de la réserve sont mises sur pied, elles sont composées à majorité de chasseurs alpins, d'une brigade d'infanterie de montagne polonaise et d'une de marche de la Légion Etrangère créé pour l'occasion. Mais l'armistice est signé entre les protagonistes avant que nos troupes puissent entrer en scène, ces dernières sont donc mises en sommeil.

A la fin du premier trimestre 1940, l'Allemagne, ayant besoin à tout prix du minerai de fer norvégien, se décide à lancer une opération militaire dans ce pays pour s'assurer de la viabilité future de ses importations. Les alliés ont également cette idée mais pour les raisons opposées. Il faut l'incident de l'*Altmark*<sup>1</sup>, pour que les allemands attaquent et que les alliés débarquent à Namsos et à Narvik.

Le corps expéditionnaire mis sur pied par la France est un corps d'armée à trois divisions légères alpines. Seule la 1<sup>ère</sup> division de chasseurs, qui est la nouvelle dénomination de la brigade de haute montagne va en Norvège, les deux autres divisions légères vont combattre en France sur le front de la Somme. La manœuvre d'ensemble est sous commandement du Royaume-Uni, d'abord aux ordres du Lieutenant-General Massy puis du Lieutenant-General Auchinleck.

La 1<sup>ère</sup> division légère de chasseurs combat de manière dissociée, se trouvant devoir lutter avec les troupes anglaises à Namsos et ouvrir une tête de pont à Narvik. En renfort divisionnaire, trois unités se distinguent à l'instar des troupes alpines, la 342<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat sur chars légers **H39**, la 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Etrangère et la brigade de montagne polonaise.

### **a – Les organes de commandement.**

#### **→ un commandement expéditionnaire :**

- Northwest Expeditionary Force : Lieutenant-General Massy  
puis Lieutenant-General Auchinleck

#### **→ un corps d'armée :**

- Corps expéditionnaire français en Scandinavie : Général Audet  
puis Général Béthouart

### **b – Les unités d'infanterie légère et d'artillerie.**

#### **→ deux divisions légères de chasseurs :**

- 1<sup>ère</sup> division légère de Chasseurs<sup>2</sup> : Général Béthouart  
- 2<sup>ème</sup> division légère de Chasseurs<sup>3</sup> : Colonel Durand

#### **→ une division légère d'infanterie :**

- 3<sup>ème</sup> division légère d'infanterie<sup>4</sup> : Général Duchemin

---

<sup>1</sup> L'*Altmark* est le navire soutien du croiseur de poche allemand *Graf Von Spee*. Après le sabordage de ce dernier à Monte Video, l'*Almark* revient en Europe avec, dans ses soutes, des marins anglais prisonniers. Le Royaume-Uni décide de les libérer et prend d'assaut le navire dans les eaux norvégiennes.

<sup>2</sup> La 1<sup>ère</sup> division légère de chasseurs est l'ex-brigade de chasseurs de Haute-montagne, elle est mise sur pied le 15 avril 1940.

<sup>3</sup> La 2<sup>ème</sup> division légère de chasseurs est créée le 18 avril 1940.

<sup>4</sup> La 3<sup>ème</sup> division légère d'infanterie est mise sur pied le 15 avril 1940.

→ cinq brigades d'infanterie :

- Brigade autonome des chasseurs de Pohdale<sup>1</sup> : Général Bohusz-Szusko
- 15<sup>th</sup> Infantry Brigade : Brigadier Smyth
  - . 1<sup>st</sup> King's Own Yorkshire Light Infantry
  - . York and Lancaster
  - . Green Howards
- 24<sup>th</sup> Guards Brigade : Brigadier Fraser
  - . Scots Guards
  - . Irish Guards
  - . 2<sup>nd</sup> South Wales Borderers
- 146<sup>th</sup> Infantry Brigade : Brigadier Phillips
  - . 1/4<sup>th</sup> Lincolnshire
  - . 1/4<sup>th</sup> King's Own Yorkshire Light Infantry
  - . Hallamshire Battalion
- 148<sup>th</sup> Infantry Brigade : Brigadier De R. Morgan
  - . 1/5<sup>th</sup> Leicesters
  - . 1/8<sup>th</sup> Sherwood Foresters

→ une brigade d'artillerie :

- 6<sup>th</sup> Anti-Aircraft Brigade :
  - . 51<sup>st</sup> Anti-Aircraft Regiment
  - . 82<sup>nd</sup> Anti-Aircraft Regiment

→ une demi-brigade d'infanterie :

- 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Etrangère<sup>2</sup> : Colonel Magrin – Verneret

**c – Les unités de cavalerie.**

- 21<sup>ème</sup> escadron d'automitralleuses<sup>3</sup> : Capitaine Kaminski  
(13 automitralleuses de découverte Panhard **178**)
- 8<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie<sup>4</sup> : Chef – d'escadron Sallantin

**d – Les unités de chars.**

- 342<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>5</sup> : Capitaine Dublineau  
(15 chars légers **H39**)
- 343<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>6</sup>  
(21 chars légers **FT**)
- 344<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>7</sup>  
(21 chars légers **FT**)
- 3rd King's Own Hussars<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La brigade autonome des chasseurs de Pohdale (Samodzielna Brygada Strzelców Podhalanskich) renforce la 1<sup>ère</sup> division légère de Chasseurs. Elle est formée le 9 février 1940 avec des cadres venus pour l'essentiel de Pologne et des troupes provenant au deux tiers de France et ayant peu d'expérience de la montagne.

<sup>2</sup> La 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Etrangère renforce la 1<sup>ère</sup> division légère de Chasseurs.

<sup>3</sup> Le 21<sup>ème</sup> escadron d'automitralleuses est en fait l'escadron A.M.D du 6<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance divisionnaire de la 3<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée.

<sup>4</sup> Le 8<sup>ème</sup> groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie de type « Nord – est » est prévue au départ pour la 17<sup>ème</sup> division d'infanterie. Il intègre la 1<sup>ère</sup> division légère de Chasseurs.

<sup>5</sup> La 342<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat, formée le 20 mars 1940, est rattachée à la 1<sup>ère</sup> division légère de Chasseurs. Elle est à l'origine la 1<sup>ère</sup> compagnie du 42<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat.

<sup>6</sup> La 343<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat, formée le 16 avril 1940, est rattachée à la 2<sup>ème</sup> division légère de Chasseurs. Elle est à l'origine la 2<sup>ème</sup> compagnie du 11<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat.

<sup>7</sup> La 344<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat, formée le 24 avril 1940, est rattachée à la 3<sup>ème</sup> division légère d'infanterie. Elle est à l'origine la 1<sup>ère</sup> compagnie du 11<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat.

## e – Ordre de bataille des troupes débarquées.

Les troupes alliées débarquent à partir du 14 avril 1940 en trois points différents, à savoir Åndalsnes, Namsos et Narvik. Trois groupes d'assaut sont mis sur pied en mixant les troupes britanniques, françaises et polonaises.

- **Mauriceforce**<sup>2</sup> :            Namsos                            Major-General Carton de Wiart
- 146<sup>th</sup> Infantry Brigade :                            Brigadier Phillips
  - 5<sup>ème</sup> demi-brigade de Chasseurs Alpins :                            Général Béthouart.
- **Sickleforce**<sup>3</sup> :            Åndalsnes                            Major-General Tolver Paget,
- 15<sup>th</sup> Infantry Brigade :                            Brigadier Smyth
  - 148<sup>th</sup> Infantry Brigade :                            Brigadier De R. Morgan
- **Rupertforce**<sup>4</sup> :            Narvik                            Major-General Mackesy
- 24<sup>th</sup> Guards Brigade :                            Brigadier Fraser
  - 27<sup>ème</sup> demi-brigade de Chasseurs Alpins :                            Lieutenant-colonel Valentini
  - 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Etrangère :                            Colonel Magrin-Verneret
  - Brigade autonome des chasseurs de Pohdale :                            Général Bohusz-Szusko
  - 3rd King's Own Hussars
  - 203rd Field Battery/51st Field Regiment.
  - 342ème compagnie autonome de chars de combat
  - 2ème groupe autonome d'artillerie coloniale
  - 1st, 2nd, 3rd, 4th, and 5th Independent Companies.

---

<sup>1</sup> Seuls les personnels débarquent et non les chars.

<sup>2</sup> La Mauriceforce débarque à Namsos le 14 avril 1940.

<sup>3</sup> La Sickleforce débarque à Åndalsnes le 18 avril 1940.

<sup>4</sup> La Rupertforce débarque à Harstad près de Narvik le 15 avril 1940.

## **II – SITUATION DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS.**

Les colonies et protectorats sont des théâtres d'opération autonomes vis à vis du Général Gamelin, ils n'interviennent que peu dans la bataille de France.

Ayant de nombreuses troupes sous leurs ordres, ce sont principalement des réservoirs où l'on peut puiser armes et troupes pour le théâtre d'opération « Nord-Est ».

Le théâtre d'opération « Afrique du Nord » (T.O.A.F.N.), commandé par le Général Noguès<sup>1</sup>, regroupe trois entités distinctes. Il y a tout d'abord la 19<sup>ème</sup> Région militaire d'Algérie (ou 19<sup>ème</sup> corps d'armée), puis les troupes du protectorat du Maroc et enfin celles du protectorat de Tunisie. Ces trois entités composent ce qu'on appelle communément l'Armée d'Afrique.

Suite aux menaces de guerre de l'Italie mussolinienne et aux revendications de cette dernière sur la Tunisie, l'Afrique du Nord devient un théâtre d'opération actif dès la fin du mois de mai 1940, la Tunisie et le sud de l'Algérie sont contrôlés par un maillage serré de troupes d'infanterie et de cavalerie, avec les chars d'infanterie comme soutien.

Le théâtre d'opération « Méditerranée orientale » (T.O.M.O.), commandé par le Général Weygand, se compose du groupement des forces mobiles du Levant (G.F.M.L.), ces troupes sont destinées à intervenir en cas d'ouverture d'un front dans les Balkans, visant à contourner les troupes allemandes. Il ne comporte cependant que trois divisions dont deux légères mais possède de nombreuses troupes de soutien.

Restent des troupes en Afrique Equatoriale française (A.E.F), Afrique Occidentale Française (A.O.F), Madagascar, Djibouti et Indochine qui ne sont que des forces de souveraineté à potentiel réduit.

### **A - COMPOSITION DU THEATRE D'OPERATION « D'AFRIQUE DU NORD ».**

#### **1 – La 19<sup>ème</sup> Région militaire d'Algérie<sup>2</sup>.**

##### **a – Les grandes unités de combat.**

→ quatre divisions d'infanterie<sup>3</sup> :

- 85 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique :	Général Wernaere,
- 181 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique :	Général Despas,
- 182 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique :	Général Thomas,
- 183 <sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique :	Général Duclos.

→ deux fronts défensifs :

- Front « Est Saharien » :	Général Delay,
- Front « Sud-Est Saharien » :	Général Boisseau.

##### **b – Les réserves d'intervention.**

→ infanterie :

- 1<sup>ère</sup> demi-brigade d'infanterie légère :
  - . 15<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
  - . 16<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
  - . 18<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
  - . 19<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

<sup>1</sup> Le chef d'état-major du théâtre d'opérations est le Général Verneau.

<sup>2</sup> La région est commandée par le Général Goudot (son chef d'état-major est le Général Martin).

<sup>3</sup> La 85<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique est une unité de 2<sup>ème</sup> catégorie, les 181<sup>ème</sup>, 182<sup>ème</sup> et 183<sup>ème</sup> divisions d'infanterie d'Afrique sont des unités de protection de 3<sup>ème</sup> catégorie.

→ **cavalerie :**

- 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie africaine<sup>1</sup>,
- 2<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine<sup>2</sup>,
- 3<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine<sup>3</sup>,
- 5<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique.
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> compagnies sahariennes portées  
(8 automitrailleuses de découverte S15TOE)

→ **chars :**

- 64<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville d'Alger  
(6 chars légers **FT**),
- section de défense de la ville de Constantine  
(3 chars légers **FT**),
- section de défense de la ville d'Oran  
(3 chars légers **FT**).

→ **artillerie :**

- quatre groupes de défense anti-aérienne.

## **2 – Le commandement des troupes du Maroc<sup>4</sup>.**

### **a – Les grandes unités de combat.**

→ **deux divisions d'infanterie<sup>5</sup> :**

- ex-2<sup>ème</sup> division marocaine : (dissoute en octobre 1939 mais garde la valeur d'une division d'infanterie),
- 3<sup>ème</sup> division marocaine : Général Mordacq.

### **b – Les réserves d'intervention.**

→ **infanterie :**

- 21<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
- compagnie motorisée du 1<sup>er</sup> régiment étranger d'infanterie  
(8 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- cent vingt et un goums.

→ **cavalerie :**

- 5<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine,
- 2<sup>ème</sup> régiment étranger de cavalerie.

---

<sup>1</sup> La 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie africaine est dissoute le 1<sup>er</sup> mars 1940, le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis algériens rejoint la 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie et le 5<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique devient indépendant.

<sup>2</sup> La 2<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine est dissoute le 1<sup>er</sup> mars 1940, le 2<sup>ème</sup> régiment de Spahis algériens rejoint la 3<sup>ème</sup> brigade de Spahis en France et le 2<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique la 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie.

<sup>3</sup> La 3<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine est dissoute le 13 mai 1940, cependant le 3<sup>ème</sup> régiment de Spahis algériens avait déjà rejoint la 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie en mars 1940. Le 3<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique, alors seul subordonné à la brigade, devient indépendant.

<sup>4</sup> Sous les ordres du Général François.

<sup>5</sup> Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions marocaines sont des divisions de 3<sup>ème</sup> catégorie.

→ chars :

- Groupe de bataillons de chars 522 :
  - . 62<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(15 chars légers **FT** + 30 chars légers **R35**),
  - . 66<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(45 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Casablanca  
(6 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et sections de défense de la ville de Fez  
(6 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Marrakech  
(6 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Mekhnès  
(6 chars légers **FT**),
- Section de défense de la ville d'Oujda  
(3 chars légers **FT**).

### 3 - Commandement supérieur des troupes de Tunisie<sup>1</sup>.

#### a – Les grandes unités de combat.

→ trois divisions d'infanterie<sup>2</sup> :

- 83<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Vergez,
- 84<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Ardant du Picq,
- 88<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Bessière.

→ front « sud-tunisien »<sup>3</sup> : (Général Poupinel)

- 81<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Chevalier,
- 180<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Rochas,
- Région fortifiée du Sud-tunisien : Général Berthomé

→ une division et une brigade de cavalerie : (rattachées au front défensif)

- 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie<sup>4</sup> : Général Clouet des Pesruches  
(16 automitrailleuse de combat **H35** + 16 automitrailleuse de combat **H39** + 14 automitrailleuse de reconnaissance **P16**)

#### b – Les réserves d'intervention.

- infanterie :

- 2<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie légère :
  - . 11<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
  - . 12<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique,
  - . 25<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

<sup>1</sup> Sous les ordres du Général Blanc

<sup>2</sup> La 83<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique est une unité de 1<sup>ère</sup> catégorie, la 84<sup>ème</sup> d'infanterie d'Afrique, quant à elle, est de 2<sup>ème</sup> catégorie. La 88<sup>ème</sup> d'infanterie d'Afrique est de 3<sup>ème</sup> catégorie

<sup>3</sup> La 81<sup>ème</sup> d'infanterie d'Afrique est de 1<sup>ère</sup> catégorie, la 180<sup>ème</sup> d'infanterie d'Afrique est de 3<sup>ème</sup> catégorie avec la particularité d'être une unité de protection.

<sup>4</sup> La 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie est créée en mars 1940. Elle est basée sur l'organisation des cinq divisions légères de cavalerie stationnées en France métropolitaine.

**- cavalerie :**

- 4<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine<sup>1</sup> : Général Burnol
- 3<sup>ème</sup> régiment de cavalerie d'Afrique,
- 4<sup>ème</sup> régiment de cavalerie d'Afrique,
- 4<sup>ème</sup> régiment de Spahis tunisiens,
- 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie,  
(5 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- goum motorisé de Tunisie.  
(4 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)

**- chars :**

- Groupe de bataillons de chars 521 :
  - . 61<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars moyens **D1**)
  - . 65<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars moyens **D1**)
  - . 67<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars moyens **D1**)
- Compagnie Autonome des Fronts Tunisiens  
(15 chars légers **FT**)
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Bizerte  
(6 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Sousse  
(6 chars légers **FT**),
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Tunis  
(6 chars légers **FT**).

---

<sup>1</sup> La 4<sup>ème</sup> brigade de cavalerie africaine est dissoute le 15 mai 1940, le 4<sup>ème</sup> régiment de Spahis tunisiens et le 4<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique deviennent indépendants.

## **B - COMPOSITION DU THEATRE D'OPERATION DE « MEDITERRANEE ORIENTALE»<sup>1</sup>.**

### **1 – Le groupement des forces mobiles du Levant.**

#### **a – Les organes de commandement.**

##### **→ Un corps expéditionnaire :**

- Groupement des forces mobiles du Levant : Général Keller  
puis Général Massiet

#### **b – Les grandes unités de combat.**

##### **→ Trois divisions d'infanterie<sup>2</sup> :**

- 86<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Cazaban,
- 191<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Sarrade ,
- 192<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Richard,

##### **→ Une brigade de montagne polonaise :**

- Brigade d'infanterie polonaise des Carpathes<sup>3</sup> : Général Kopanski

### **2 – Les troupes du Levant<sup>4</sup>.**

##### **→ infanterie :**

- 1<sup>er</sup> à 8<sup>ème</sup> bataillons d'infanterie du Levant,
- 1<sup>er</sup> à 3<sup>ème</sup> bataillons de Chasseurs libanais.
- Groupement de Légion étrangère du Levant<sup>5</sup>

##### **- cavalerie :**

- . 1<sup>er</sup> régiment de Spahis marocains,
- . 3<sup>ème</sup> groupe d'escadrons du 4<sup>ème</sup> régiment de Spahis tunisiens,
- . 1<sup>er</sup> escadron motorisé du 8<sup>ème</sup> groupement d'automitrailleuses,
- . dix sept escadrons de ligne Alaouites, Druzes et Tcherkesses.

##### **- chars :**

- . groupe de bataillons de chars 523 :
  - . 63<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
  - . 68<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>6</sup>  
(45 chars légers **R35**)

<sup>1</sup> Le Théâtre d'opération de méditerranée orientale est sous les ordres du Général Weygand.

<sup>2</sup> La 86<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique est une unité de 2<sup>ème</sup> catégorie. Les 191<sup>ème</sup> et 192<sup>ème</sup> divisions d'infanterie sont issues des deux brigades du Levant retaillées en divisions à la déclaration de guerre. Ces trois divisions d'infanterie appartiennent au groupement des forces mobiles du Levant. La 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale devait rejoindre ce groupement.

<sup>3</sup> La Brigade d'infanterie polonaise des Carpathes (Samodzielna Brygada Strzelców Karpackich) est mise sur pied le 12 avril 1940.

<sup>4</sup> Les troupes du Levant sont commandées par le Général Caillaud puis par le Général Lepetit et par le Général Monnet sur les territoires syriens.

<sup>5</sup> Le Groupement de Légion étrangère du Levant est en fait la réunion sous un commandement distinct du 6<sup>ème</sup> régiment étranger d'infanterie de ses 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bataillons.

<sup>6</sup> Le 68<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat est formé le 15 octobre 1939 par l'utilisation de chars légers **R35** détournés d'une livraison prévue pour l'armée de terre polonaise.

. compagnie autonome des chars du Levant<sup>1</sup>  
(28 chars légers **FT**)

**- artillerie :**

. 149<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde hippomobile<sup>2</sup>  
. six batteries autonomes de défense contre avions.

**- services :**

. vingt compagnies de transmission,  
. dix compagnies du train.

**3 - Composition des troupes dans le reste de l'Empire.**

**→ l'Afrique Equatoriale Française<sup>3</sup> :**

- Congo et Gabon :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Afrique Equatoriale Française
- Tchad :
  - . Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Oubangui-Chari
  - . Compagnie portée de Largeau  
(5 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
  - . Section d'artillerie portée de Largeau
- Cameroun :
  - . Régiment de tirailleurs sénégalais du Cameroun

**→ l'Afrique Occidentale Française<sup>4</sup> :**

- Sénégal :
  - . Régiment d'infanterie coloniale de l'Afrique Occidentale Française
  - . 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> régiments de tirailleurs sénégalais
  - . 6<sup>ème</sup> régiment d'artillerie coloniale
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°7
  - . deux pelotons d'automitrailleuses  
(10 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- Mauritanie :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°1
- Soudan français :
  - . 2<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs sénégalais
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°2
- Niger :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°3
  - . Peloton Nogret du bataillon porté du Kaouar  
(5 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- Guinée:
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°4
- Côte d'Ivoire :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°5
- Haute Volta :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°6

---

<sup>1</sup> La compagnie autonome des chars du Levant est formée le 01 avril 1940 à partir des chars légers **FT** rendu disponible par l'affectation de chars légers **R35** au 63<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat.

<sup>2</sup> Le 149<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde hippomobile est formé à partir des groupes X et XI du 147<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde hippomobile et envoyé au Levant le 04 avril 1940. Il est doté de canons longs de 155 mm modèle 18.

<sup>3</sup> Sous les ordres du Général Carlès. L'effectif total des troupes coloniales présentes en l'Afrique Equatoriale Française passent de 6 881 hommes en septembre 1939 à 13 159 hommes en mai 1940.

<sup>4</sup> L'effectif total des troupes coloniales présentes en l'Afrique Occidentale Française passent de 21 376 hommes en septembre 1939 à 32 070 hommes en mai 1940.

- Dahomey :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°8
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°9

→ **Possessions de l'Océan Indien<sup>1</sup>** :

- Côte des Somalis<sup>2</sup> :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais des côtes françaises des Somalies
- Madagascar :
  - . 1<sup>er</sup> régiment de mitrailleurs malgaches
  - . 2<sup>ème</sup> régiment de mitrailleurs malgaches
  - . Bataillon de tirailleurs malgaches
  - . deux groupes autonomes d'artillerie coloniale
- Réunion et établissements de l'Océan Indien :
  - . Compagnie d'infanterie coloniale

→ **Indochine<sup>3</sup>** :

- Division d'infanterie du Tonkin : Général Cazin
  - . 1<sup>ère</sup> brigade : Colonel puis Général Béjard
  - . 2<sup>ème</sup> brigade : Général Charbonneau
  - . 3<sup>ème</sup> brigade : Général Rabut
- Division d'infanterie de Cochinchine Cambodge : Général Rendiger
- Brigade d'infanterie d'Annam Laos : Général Bourdeau

---

<sup>1</sup> Sous les ordres du Général Abadié à partir du 01 décembre 1939. L'effectif total des troupes coloniales présentes dans les possessions de l'Océan Indien s'élève à 6 621 hommes en mai 1940.

<sup>2</sup> Sous les ordres de Général Germain Georges.

<sup>3</sup> Le gouverneur général de l'Indochine est le Général Catroux, les troupes de l'armée de terre sont commandées par le Général Martin. Les effectifs sont de 14 500 soldats métropolitains et 75 500 auxiliaires en mai 1940.